



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC

ADDOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 612-4

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET AUTRES TARIFS POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey QUE;

Le règlement numéro 612-4 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2023 a été **Adopté** au conseil lors de la séance ordinaire du 09 janvier 2023.

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, le 010^e jour du mois de janvier 2023.

publication

Je, Alexandre Côté, directeur général / greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant LE RÈGLEMENT NO : 612-4 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2023 a été **Adopté** au conseil lors de la séance ordinaire du 09 janvier 2023 aux endroits prévus à cette fin le 10 janvier 2023 conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat de publication ce 10 janvier 2022 13h33.

Alexandre Côté
Directeur général et greffier-trésorier